

LA LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE 2025

Mairie – Office de Tourisme

Vous avez choisi la continuité !

Vous avez voté pour donner un nom au futur complexe culturel de La Rosière... découvrez celui que vous avez sélectionné !



Le vote organisé pour choisir le nom du futur complexe culturel de La Rosière — anciennement cinéma — s'est clôturé le dimanche 19 octobre dernier. 111 votes validés ont été comptabilisés dont 106 via le sondage en ligne et 5 par bulletins papiers déposés en mairie.

Avec 65 % des suffrages, vous avez choisi le nom **Espace Culturel Le Ruitor**.

Vous avez fait le choix de la continuité et du maintien des repères géographiques, puisque le site abritait jusqu'à présent le Cinéma Le Ruitor.

Un résultat sans appel, clair et largement partagé : les deux autres propositions, Espace Culturel du Fort et Espace Culturel Le Roseraie, ont recueilli respectivement 20 % et 15 % des voix.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre créativité lors de la phase de propositions, pour les nombreuses suggestions d'appellation que vous nous avez transmises préalablement.

Le futur Espace Culturel Le Ruitor ouvrira ses portes dès la prochaine saison d'hiver et sera accessible à toutes et tous !

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Mairie – Données et statistiques

Le chiffre du mois

4589

Le nombre de personnes transportées par la ligne S80, Bourg-St-Maurice, Séez Montvalezan, La Rosière, Col du Pt-St-Bernard cet été 2025, soit 65 personnes par jour en moyenne. En recul de 7% par rapport à l'année dernière.

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Mairie – Dôme Théâtre - CCHT

Pelouse en concert à La Rosière

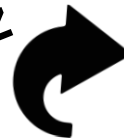
Le Dôme Théâtre d'Albertville fera étape à La Rosière le samedi 8 novembre prochain.



Dans le cadre du dispositif Chemins d'Artistes, soutenu par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, la commune de Montvalezan accueillera **le groupe Pelouse, un trio grenoblois à l'univers singulier mêlant rock, électro et chanson contemporaine**. Porté par une énergie scénique communicative et des textes poétiques, ce concert offrira au public l'occasion de découvrir une création musicale originale, sensible et généreuse, où se croisent rythmes électrisants et paroles inspirées. L'événement s'inscrit dans la volonté partagée d'offrir à tous un accès direct à la culture, au plus près des territoires. Il se tiendra **le samedi 8 novembre à 20h30 à la Maison du Ski – Salle Jean Arpin**, au tarif de 6 à 13 €, avec une boisson offerte par la mairie pour prolonger la soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pour réserver votre place, sur le site du Dôme Théâtre:

SCANNEZ MOI



Contact : Magali POSSOZ, accueil@montvalezan.fr

Commémoration de l'armistice 14-18

Rassemblons-nous pour ne pas oublier.



La mairie de Montvalezan invite la population à participer à la cérémonie du **dimanche 9 novembre 2025**, en hommage aux soldats de la Grande Guerre. Précédée d'une messe à 10h à l'église de Montvalezan, **la cérémonie se déroulera à 11h au monument aux morts** du chef-lieu. L'hommage se déroulera en présence de l'harmonie L'Écho du Saint-Bernard, qui accompagnera solennellement cette commémoration du souvenir et de la paix.

Contact : Magali POSSOZ, accueil@montvalezan.fr

Mairie – Urbanisme Foncier Juridique

Concours de fleurissement 2025

Des récompenses communales et départementales pour Montvalezan !



Le palmarès 2025 du concours communal des jardins et maisons fleuries a été dévoilé le 15 octobre. **Le Prix Nicolas Gaide, qui distingue chaque année le Coup de Cœur du Jury, a été attribué à Madame Solange BOZONNET**, aux Moulins, pour l'originalité et la créativité de ses compositions. L'ensemble du palmarès du concours communal sera à découvrir en détail dans votre revue annuelle L'ÉCHO 2025, à paraître en fin d'année.

Montvalezan s'est également illustrée au concours départemental des Villes et Villages Fleuris – section montagne. En catégorie "habitations avec décor floral sur la voie publique", le prix a été décerné à **Angèle MAITRE**, Les Moulins. Dans la catégorie "immeubles avec 50 % des balcons fleuris", les distinctions reviennent à **James ARPIN** Le Bois de Lune, Le Mousselard, et **Fiona GAIDE**, Le Planica, La Rosière.

Un clin d'œil qui vaut le coup d'être souligné : le Département de la Savoie a choisi de mettre à l'honneur notre commune en illustrant **la dernière de couverture de la publication officielle du palmarès 2025 avec une vue de l'aire de loisirs du Plan de l'Arc**, photographiée en août dernier — une belle reconnaissance pour Montvalezan et son cadre de vie.

Que vous ayez été primés ou non, merci à toutes et à tous pour votre passion, votre créativité et votre engagement à faire rayonner Montvalezan à travers ses fleurs, ses couleurs et ses jardins !

Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Elections – inscriptions sur les listes

Les élections municipales approchent : pensez à vérifier votre inscription !

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur la liste électorale de Montvalezan avant le vendredi 6 février 2026 (ou jusqu'au 4 février à minuit en ligne). Ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 pour certaines situations : déménagement récent, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, ou jeune de 18 ans n'ayant pas effectué son recensement citoyen.

Peuvent notamment être inscrits sur la liste électorale de la commune — sans que cette énumération ne couvre tous les cas particuliers prévus par le Code électoral — les citoyens français ainsi que les citoyens de l'Union européenne (uniquement pour les élections municipales et européennes), âgés d'au moins 18 ans la veille du scrutin et à condition de jouir de leurs droits civils et politiques **et de justifier d'un lien avec la commune** (domicile réel, résidence depuis plus de six mois, inscription au rôle d'une contribution directe communale, etc.), ainsi que les jeunes de moins de 26 ans rattachés au domicile d'un parent ayant une attache à la commune. L'inscription peut se faire en ligne sur service-public.fr, ou directement en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

CCAS – Hockey Club La Rosière

La photo du mois

Soirée Octobre Rose du 24 octobre à la patinoire de La Rosière : 6000 € récoltés au profit de la lutte contre le cancer du sein, dont 500 € du CCAS, 2800 € de dons et 2700 € de recettes de la soirée. Une mobilisation exemplaire du Hockey Club La Rosière, des bénévoles, commerçants et particuliers, en présence de Carole COHADON, Montvalezanaise guérie après deux années de combat. Un grand merci à toutes et tous !



Mairie - CCAS - Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Aide Mécanicien(ne)** pour ses Services Techniques.

La mairie recrute pour janvier et février 2026 :

- deux **Agent(e)s Recenseurs** (recensement de la population).

La mairie recrute pour la saison d'hiver 2025-2026 :

- pour ses services techniques:

- un(e) **Chauffeur(e) d'engins** ;
- un(e) **ASVP**, Agent(e) de Surveillance de la Voie Publique.

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

